

# La Veyre s'apprête à entrer dans l'arène

Grégory Bovay  
**PLR**

« Nous soutenons ce projet d'importance cantonale »

« Notre district souffre d'un manque de place pour les entreprises, si bien que des enseignes doivent déménager. Un tel site garantirait le maintien et la création d'emplois dans la région. Cela profiterait à l'économie locale, comme les restaurants et nos artisans, mais aussi à notre commune sur le plan fiscal. »

Giuseppe Singarella  
**PS**

« Il est encore tôt pour se prononcer »

« De prime abord, ce projet nous semble positif. Mais il est encore un peu tôt pour se prononcer. Nous allons l'analyser avec la plus grande attention. L'interpellation déposée par Mme Simonet n'a pas été sans effet. À la sortie de la séance, un certain nombre de nos élus étaient plus perplexes qu'à l'entrée. »

Christian Ferrari

**Vert'Libéraux**

« Cette zone doit être un exemple de durabilité »

« Ce projet nous convainc dans la mesure où il prévoit de relocaliser des entreprises actuellement installées en milieu urbain. Située à l'entrée de Saint-Légier, cette zone devra être belle et exemplaire sur le plan de la durabilité. Nous proposerons l'organisation d'un concours d'architecture. »

## Étape décisive

**Projet chahuté, la nouvelle zone d'activités prévue à Blonay-Saint-Légier doit faire l'objet d'un vote fin mai au Conseil communal. Qu'en pensent les différents groupes politiques? Prise de température.**

| Rémy Brousoz |

Les télécommandes de vote. Voilà ce qui doit présider à la destinée du Parc d'activités de La Veyre-Derrey. Lors de sa séance du 29 mai prochain, le Conseil communal de Blonay-Saint-Légier devra – sauf imprévu – se prononcer sur le Plan d'affectation lié à ce projet qui divise. Au printemps 2021, sa mise à l'enquête avait suscité 34 oppositions.

En vue de ce vote crucial, le Légitimatif recevait mardi dernier la visite de Bernard Schmid, directeur de Promove. Lors d'une présentation de 45 minutes, le responsable, accompagné par l'ingénieur Alexandre Repetti, a vanté les mérites de cette zone qui prévoit d'accueillir entre 500 et 600 emplois, pour l'essentiel dans le secteur secondaire.

Trois bâtiments doivent sortir de terre, pour une surface de 45'000 mètres carrés. Un parking de 450 places est également projeté. « Actuellement, une douzaine d'entreprises de la région sont intéressées à s'implanter ici », a indiqué Bernard Schmid.

### Effet chaud-froid

Un plaidoyer qui s'est aussitôt vu égratigner par la longue interpellation de Monica Simonet, membre du Groupement des Indépendants (GdI). Soulevant différents points comme la mobilité ou la participation citoyenne, l'élue a fait part de ses nombreuses réserves. « Je vous invite à analyser ce projet d'un œil critique », a conclu la Saint-Légerine en s'adressant à ses collègues.

À la suite de cette séance, la plupart des élus interrogés l'affirment: le vote de fin mai s'annonce hautement serré.

Christian Mury  
**Groupement des Indépendants**

« Nous attendons le rapport de la commission »

« Pour l'heure, il n'y a pas de tendance qui se dessine au sein de notre groupe. Le travail de la commission doit encore nous éclairer sur certains points. »

Romain Belotti  
**UDC**

« Du tertiaire vaudrait mieux que du secondaire »

« C'est une bonne idée de vouloir conserver des emplois dans la région. Mais un site consacré au secteur secondaire attirerait avant tout des employés français, valaisans ou fribourgeois. Il vaudrait mieux privilégier le secteur tertiaire, dans lequel une majorité de gens de la Riviera travaillent. Et ce, en appliquant une préférence indigène à l'emploi. »

Charles Morard

**Entente Blonay-Saint-Légier**

« Mieux que la zone villas actuelle »

« Plutôt que l'actuelle zone villas, nous préférons un projet qui apportera quelque chose à l'économie. En revanche, nous ne croyons pas que cela amènera des places de travail pour les gens de la région. »

Yves Filippozzi

**Les Verts**

« Un nouvel exemple de planification obsolète »

« En plus d'être pensé uniquement pour la voiture, ce projet illustre le manque de coordination en matière d'aménagement du territoire dans notre commune. Avec pas moins de 10 plans d'affectation différents, c'est une planification obsolète, qui se fait au coup par coup. »

# Plus rien n'arrête la future crèche de Corsier



Les travaux vont pouvoir commencer sur le terrain de la Bourgette. | R. Brousoz

## Corsier-sur-Vevey

**Après un bras de fer de plusieurs mois, la Municipalité a eu gain de cause contre l'opposant qui empêchait la construction de pavillons provisoires. Les travaux devraient bientôt commencer.**

| Rémy Brousoz |

Depuis quelques jours, Hervé Liniger respire un peu mieux. « C'est surtout un gros soulagement pour les familles qui attendent une place en garderie », souligne

le municipal de Corsier-sur-Vevey. Bloquée depuis deux mois, la construction d'une nouvelle crèche et de salles de classes supplémentaires va pouvoir démarrer aux

abords de l'actuel collège, sur le terrain de la Bourgette.

Si le projet est resté enlisé, c'est en raison d'une opposition déposée par un privé lors de la mise à l'enquête. « Cette personne redoute notamment une augmentation du bruit que pourraient générer des enfants présents en plus grand nombre », explique l'élue.

### Ouverture prévue en automne

Une opposition qui n'a visiblement pas convaincu le Tribunal cantonal. Le 25 mars dernier, il a levé l'effet suspensif lié à cette dernière, sortant ainsi le projet de l'ornière. Hervé Liniger peut enfin l'annoncer: « Les travaux commenceront dans le courant du mois d'avril. » Prévue initialement pour la rentrée d'août, la nouvelle structure devrait être prête pour cet automne.

Disposés sur deux étages, les pavillons abriteront deux classes et trois salles de dégagement dans la partie du haut. Celle du bas hébergera une crèche de 44 places. Une réalisation qui, selon les autorités, ne pouvait plus attendre. En termes d'accueil préscolaire, les quatre Communes du Cercle de Corsier (Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny) dénombrent à ce jour 153 enfants sur liste d'attente. « Nous recevons beaucoup d'appels de parents démunis », témoigne Hervé Liniger, qui compte donc sur cette nouvelle garderie pour améliorer la situation.

Pub

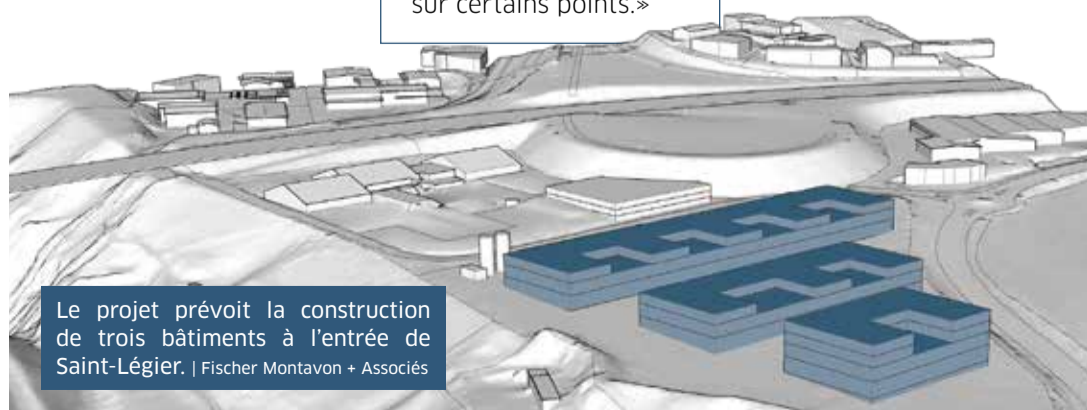
**TOYOTA RAV4  
PLUG-IN HYBRID**

JUSQU'À 75 KM D'AUTONOMIE EN MODE PUREMENT ÉLECTRIQUE

AVEC TRACTION INTÉGRALE PERMANENTE ET 306 CH.  
C'est le moment de l'essayer!

**GACHNANG AUTOMOBILES**  
Chemin des Lieugex 4, 1860 Aigle  
T +41 24 468 60 60  
gatoy@swissonline.ch | www.gachnang-automobiles.ch

RAV4 Plug-in Hybrid Platinum, 2,5 litres PHEV, 225 kW/306 ch. Ø cons. 1,0 l/100 km, CO<sub>2</sub> 22 g/km, eff. éner. A. Valeur cible Ø pour les émissions de CO<sub>2</sub> de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 118 g/km. Selon cycle WLTP.



Le projet prévoit la construction de trois bâtiments à l'entrée de Saint-Légier. | Fischer Montavon + Associés